

Des troubles du comportement (TC) chez les adultes à déficience intellectuelle dans les institutions d'invalidité en Suisse

Eva Büschi, Stefania Calabrese, Benedikt Hassler, Natalie Lustenberger, Manuela Schicka

1. Situation initiale

Les troubles du comportement (TC) ou les troubles grave du comportement (TGC) sont un enjeu pour de nombreuses institutions d'invalidité en Suisse. Dans le cadre d'un projet financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), les Hautes Ecoles de travail social du Nord-Ouest (FHNW) et de Lucerne récoltent des données sur les troubles du comportement pour la première fois en Suisse. L'équipe de recherche collaborera également avec l'Institut des sciences de l'éducation de l'Université de Zurich durant la troisième phase de ce projet. Un comité d'experts comprenant CURAVIVA, Insieme Suisse, INSOS et des directeurs d'institutions d'invalidité soutient ce projet. D'ici fin 2020, un modèle de *bonnes pratiques*, basé sur l'analyse écosystémique de la gestion des troubles du comportement dans les institutions d'invalidité sera proposé. Les premiers résultats présentés ici, donnent un aperçu des données de la première étape du projet.

2. Objet de recherche et méthode

Nous comprenons les troubles du comportement comme le produit d'une interdépendance entre l'individu à déficience intellectuelle et son environnement.

Dans la première étape du projet qui avait notamment pour objectif de déterminer la forme et la fréquence de l'apparition des troubles du comportement, les directeurs et directrices d'institutions d'invalidité ont été interrogés via un questionnaire en ligne. Parmi les 358 institutions suisses qui hébergent des personnes à déficiences intellectuelles, 172 institutions ont participé à l'enquête, ce que correspond à un taux de réponse de 48%.

Dans la pratique, il y a une compréhension hétérogène des troubles du comportement. Pour assurer que tous les directeurs et directrices d'institution ont une compréhension similaire, la définition suivante des troubles du comportement a été utilisée:

Troubles du comportement (TC)

- Ils incluent des comportements externalisant (p. ex. agression envers les autres, auto-agression, perturbation de la communauté ou dommages matériels) et/ou internalisant (p. ex. perte de motivation ou tendances au repli sur soi).
- Ils peuvent s'annoncer par des signes spécifiques ou survenir de façon (apparemment) abrupte et soudaine.
- Ils peuvent sembler ciblés et orientés ou plutôt impulsifs, incontrôlés et imprévisibles (dans le sens d'une perte de contrôle).
- Les comportements se manifestent sur une période prolongée. Ils sont observables de façon répétée et se manifestent avec une certaine fréquence et intensité.
- Ils sont l'expression de défis vécus par la personne elle-même et mettent au défi les personnes accompagnantes, les autres clients, les proches et les institutions.

3. Résultats

Ci-dessous se trouve une description des institutions qui ont participé à l'enquête (section 3.1). Ensuite, les sections 3.2 et 3.3 présentent les premiers résultats.

3.1. Institutions

Table 1: Description d'échantillon

Variable	Catégories	Nombre	En %
Nombre de clients (N=171)	1-10	28	16.4
	11-30	49	28.7
	31-80	55	32.2
	>80	39	22.8
Places avec prise en charge intensive (N=172)	Oui	67	39.0
	Non	105	61.0
Atelier protégé (N=172)	Oui	148	86.0
	Non	24	14.0
Nombre d'unités résidentielles (N=172)	Pas d'unité résidentielle	8	4.7
	1-3	50	29.1
	4-10	78	45.3
	11+	36	20.9
Situation spatiale de l'institution (plusieurs réponses possibles) (N=199)	Zone rural	115	66.9
	Ville < 20'000	42	24.4
	Ville/agglomération > 20'000	42	24.4

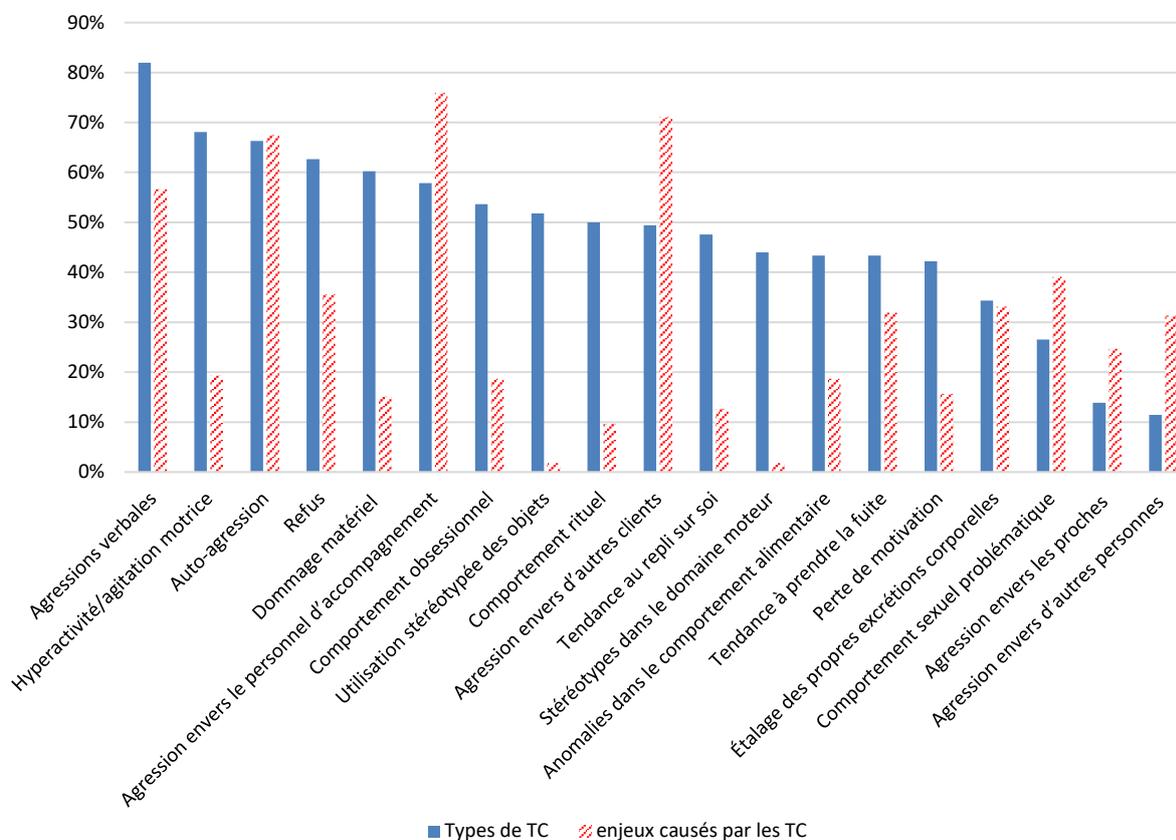
3.2. Fréquence (prévalence) des troubles du comportement

Selon les directeurs et directrices des institutions d'invalidité, les troubles du comportement chez des personnes à déficience intellectuelle se produisent fréquemment et sont par conséquent un enjeu important. Les résultats montrent que les troubles du comportement se produisent régulièrement chez 28% des adultes à déficience intellectuelle. La prévalence chez les hommes (31%) est beaucoup plus élevée que chez les femmes (25%).

3.3. Formes des troubles du comportement

Les directeurs et directrices ont également été interrogés sur les formes des troubles du comportement qui se produisent au moins une fois par semaine. La figure 1 montre les formes jugées comme un enjeu important pour le personnel d'accompagnement. Plus de 80% des directeurs et directrices d'institution ont mentionné qu'au moins une personne à déficiences intellectuelle montre des agressions verbales au moins une fois par semaine. L'hyperactivité/agitation motrice (69%) et l'auto-agression (68%) sont aussi parmi les formes des troubles du comportement les plus citées. Il est important de noter que la distribution des formes qui sont considérées comme des enjeux diffère de la prévalence. Ainsi, 77% des directeurs et directrices d'institution estiment que les agressions envers le personnel d'accompagnement, de même que les agressions envers d'autres clients (73%) et les auto-agressions (68%) sont un enjeu majeur.

Figure 1: Formes des TC et enjeux causés par les TC selon les directeurs et directrices d'institution (N=160, ordonné par prévalence)



4. Perspectives

Le projet comprend cinq phases. Les résultats présentés ici sont issus de la première phase. Dans la prochaine étape, des personnes qui accompagnent un individu présentant des troubles du comportement seront interrogées via un questionnaire. Dans les phases suivantes, des interviews avec des adultes à déficience intellectuelle, des personnes accompagnantes et des proches seront menés et analysés. Finalement, un modèle de *bonnes pratiques* basé sur l'analyse écosystémique de la gestion des troubles du comportement dans les institutions d'invalidité sera développé afin d'offrir des conseils d'action aux personnes spécialisées de la pratique.

5. Contact

Prof. Dr. Eva Büschi, eva.bueschi@fhnw.ch

Dr. Stefania Calabrese, stefania.calabrese@hslu.ch